

N°: 17

QUITTANCE DE LOYER

€ 1200

Loyer ⁽¹⁾

- mensuel : €
- trimestriel : €

Charges ⁽¹⁾

- provision : €
- forfait : €
- régularisation : €

Taxes ⁽¹⁾

T.V.A. : €

Autres ^{(1) (2)}

- dépôt de €
garantie €
..... €
..... €

Reçu de

M. 1 SOULIER UGÉLOTTE
JANVIER Sébastien

la somme de: mille deux cent euros

pour loyer et accessoires des locaux sis à :

2 rue SAINT-LOUIS
78000 VERSAILLES

en paiement du terme courant
du 01/02/2019 au 28/02/2019
sous réserve de tous mes droits.

Fait à Le Chesnay le 05/02/2019
Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) Par exemple : montant de la « contribution au partage des économies de charges » dans le cas où le propriétaire a réalisé des travaux d'économie d'énergie dans le cadre de l'article 23-1 de la loi du 6 juillet 1989.

N°:

16

QUITTANCE DE LOYER

€

1200

Loyer ⁽¹⁾

- mensuel : 1100 €
 - trimestriel : €

Charges ⁽¹⁾

- provision : 100 €
 - forfait : €
 - régularisation : €

Taxes ⁽¹⁾

T.V.A : €

Autres ^{(1) (2)}

- dépôt de garantie : €
 - : €
 - : €
 - : €

Reçu de

M. SOULEN HEBLOTTE
 JANVIER SEBASTIEN
 la somme de : 711 € deux cent onze

pour loyer et accessoires des locaux sis à :

2 Rue SAINT-LOUIS

78000 VERSAILLES

en paiement du terme courant

du 01/01/2019 au 31/01/2019

sous réserve de tous mes droits.

Fait à Le Chesnay le 26/01/2019
 Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) Par exemple : montant de la « contribution au partage des économies de charges » dans le cas où le propriétaire a réalisé des travaux d'économie d'énergie dans le cadre de l'article 23-1 de la loi du 6 juillet 1989.

N°:

15

QUITTANCE DE LOYER

€ 1200

		Loyer (1)		Reçu de	
- mensuel :				€	Mme SAUREN USELOTTE
- trimestriel :				€	M2 JANVIER SEBASTIEN
					la somme de:
					Mille deux cent euros
		Charges (1)			
- provision :				€	pour loyer et accessoires des locaux sis à :
- forfait :				€	2 Rue SAINT-LOUIS
- régularisation :				€	78000 VERSAILLES
		Taxes (1)			
T.V.A. :				€	en paiement du terme courant
		Autres (1) (2)			du 01/12/2018 au 31/12/2018
- dépôt de				€	sous réserve de tous mes droits.
garantie				€	Fait à Le Chesnay le 06/12/2018
				€	Signature
				€	

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) Par exemple : montant de la « contribution au partage des économies de charges » dans le cas où le propriétaire a réalisé des travaux d'économie d'énergie dans le cadre de l'article 23-1 de la loi du 6 juillet 1989.